

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 1

SOLUTIONS

Extraits de l'édition 2018

L'édition 2018 du livre de solutions n'est plus disponible à la vente. Il a été remplacé par l'édition 2020, qui tient compte des modifications suivantes :

- Depuis le 1^{er} janvier 2019, la rente AVS maximale pour une durée complète de cotisation a été augmentée de 20 francs pour atteindre 2370 francs.
- Depuis le 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation AVS/AI/APG des employeurs et des salariés est passé de 10,25 % à 10,55 % (5,125 % à 5,275 % chacun). La cotisation AVS/AI/APG minimale des travailleurs indépendants est passée de 5,196 % à 5,344 % et leur cotisation AVS/AI/APG maximale de 9,65 % à 9,95 %.

Il y a très peu de différences entre l'édition 2018 et l'édition 2020. Les pages du livre de solutions qui ont subi des modifications sont les pages suivantes : 34, 41, 59, 62, 68, 76-83, 127, 147, 170.

- Amortissement exceptionnel d'une valeur incorporelle

Gain rés. de la vente d'une partie d'immeuble hors exploit.

Gain rés. de la vente d'une partie d'immeuble hors exploit.

64 Charges d'énergie et d'élimination
Charges d'énergie

65 Charges d'administration et d'informatique Matériel de bureau, photocopies

Téléphone, Internet, frais de port

Cotisations à l'association

Frais de l'organe de révision

Leasing du hardware

Imprimés, échantillons

67 Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation

Amortissements sur immob. corporelles mobiles

Amortissements sur immobilisations d'exploitation

- Charges d'intérêt (intérêts pour crédits bancaires, prêts)

Produits des placements financiers à court terme

75 Résultat d'immeubles d'exploitation ou à usage mixte Valeur locative des locaux commerciaux

Résultat d'exploitation (EBITDA)

Résultat d'exploitation (EBIT)

66 Charges de publicité
Annonces

Décoration

Sponsoring

69 Amortissements

68 Résultat financier

- Charges de titres

Produits des titres

Résultat d'exploitation avant impôts

Produits de locations à des tiers

- Charges des intérêts hypothécaires

Autres charges d'immeubles

Bénéfice avant impôts (EBT)

80 Résultat hors exploitation

85 Résultat exceptionnel

Charges d'élimination

9

11

19 2

4

7

5

12

2

75

30

40

25

(8 + 4)

(25 + 30)

12

43

26

18

55

10

3

10

6

4

40

9

12

5 + 24 125

260

169

65

104

3

101

37

21.6 Ecritures et libellés

N°	Ecri	iture	Libellé
1	CV Créances L&P	Bilan de clôture	Clôture de CV sur créances résultant de L&P
2	Créances L&P	Bilan d'ouverture	Ouverture Créances L&P
3	Pertes sur créances	Créances résultant de L&P	Amortissement définitif d'une créance
4	CV Créances L&P	Pertes sur créances ou Modification de CV Créances L&P	Diminution de CV sur créances résultant de L&P
5	Caisse	Pertes sur créances	Entrée au comptant d'une créance amortie durant l'année en cours
6	Caisse	Produit hors période	Entrée au comptant d'une créance amortie dans les années passées
7	Pertes sur créances ou Modification de CV Créances L&P	CV Créances L&P	Augmentation de CV Créances L&P
8	Compte de résultat	Pertes sur créances	Clôture Pertes sur créances (solde débiteur [= excédent débiteur])
9	Bilan de clôture	Créances L&P	Clôture de Créances L&P
10	Créances L&P	Vente de marchandises	Vente à crédit

21.7 Ajustement de la correction de valeur sur créances L&P

An	Etat Créances L&P en fin d'année	CV des créances L&P en % du montant des créances L&P	Solde CV des créances L&P en fin d'année	Ecri	Montant	
20_2	70 000.–	5	3500.–	Pertes sur créances ^①	CV des créances L&P	3500
20_3	60 000	6	3600	Pertes sur créances ^①	CV des créances L&P	100
20_4	64000	5	3200	CV des créances L&P	Pertes sur créances ^①	400

① Ou Modification de CV Créances L&P.

23.7 Taux de la dette fiscale nette 2,0 %

Α	1	Achat marchandises	/ Dettes L&P	215400
	2	Créances L&P	/ Vente de marchandises	269250
	3	Caisse	/ Vente de marchandises	53850
В	1	Impôt sur le chiffre d'affaires	(19250 ^① + 3850 ^②)	23 100.–
		Impôt préalable		-15400
<u></u>		TVA due		7 700.–
	2	TVA due	(2,0 % de 323 100 ³)	6462
C	1	Vente de marchandises	/ Décompte TVA [⊕]	6462
	2	Décompte TVA ^①	/ Postfinance	6462.–

23.8 Taux de la dette fiscale nette 3,5%

Α	1	Impôt sur le chiffre d'affaires	(26950+7315)	
		Impôt préalable	(12705 + 4620)	17325
		TVA due		16940
	2	3,5 % de 376 950		13 193.25
		3,5 % de 102315		3 581.05
		TVA due		16774.30

Méthode des taux de la dette fiscale nette (malgré la petite différence négative de CHF 165.70)

- Motifs:

 Le contribuable a une charge administrative moindre.
- Le décompte est sensiblement plus simple, car:
 - le calcul de l'impôt préalable tombe;
 - le chiffre d'affaires de vente ne doit plus être subdivisé en chiffre d'affaires net et impôt sur le chiffre d'affaires.
- Le décompte TVA n'est établi que deux fois par an.

C	Vente de marchandises	/ Décompte TVA ^④	13 193.25
	Produits des réparations	/ Décompte TVA ^④	3581.05

① Impôt sur le chiffre d'affaires sur les ventes à crédit.

² Impôt sur le chiffre d'affaires sur les ventes au comptant.

③ Total des ventes à crédit et au comptant; les deux incluent l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Correspond à l'impôt sur le chiffre d'affaires.

23.12 Comptes de marchandises avec inventaire permanent et autres opérations; comptabilisation au net/contre-prestations convenues

Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS)	1	а	Stock marchandises	/ Dettes L&P	15000
Dettes L&P / Impôt préal. (Ch. mat., mar. et PS) 92.40 c Dettes L&P / Banque 14565.35 [⊕] Dettes L&P / Stock marchandises 276 Dettes L&P / Impôt préal. (Ch. mat., mar. et PS) 21.25 2 a Créances L&P / Produits du commerce 35000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 2695 Charges de marchandises / Stock marchandises 25 104 b Produits du commerce / Créances L&P 2000 Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 3000 Créduits du commerce / Créances L&P 3000 Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 31663.80 [⊕] Produits du commerce / Créances L&P 31663.80 [⊕] Jaccisse / Autres dettes à c. t. 120 Jaccisse / Autres dettes à c. t. 120 Jaccisse			Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS)	/ Dettes L&P	1 155.–
c Dettes L&P / Banque 14565.35 [☉] Dettes L&P Dettes L&P / Stock marchandises 276. − Dettes L&P / Impôt préal. (Ch. mat., mar. et PS) 21.25 2 a Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 2695. − Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 2695. − Charges de marchandises / Stock marchandises 25104. − b Produits du commerce / Créances L&P 2000. − Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 3000. − Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 31663.80 [☉] c Produits du commerce / Créances L&P 31663.80 [☉] d Banque / Créances L&P 31663.80 [☉] Produits du commerce / Créances L&P 31663.80 [☉] Produits du commerce / Créances L&P 31663.80 [☉] a Caréances L&P / Autres dettes à c. t. 120. − Autres dettes à c. t. / Banque 120. − Autres dettes à c. t. / Banque 120. − b Banque / Créances L&P 390.25 Impôt sur le chiffre d'		b	Dettes L&P	/ Stock marchandises	1 200.–
Dettes L&P			Dettes L&P	/ Impôt préal. (Ch. mat., mar. et PS)	92.40
Dettes L&P		С	Dettes L&P	/ Banque	14565.35 ^①
2 a Créances L&P / Produits du commerce 2695 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 2695 Charges de marchandises / Stock marchandises 25 104 b Produits du commerce / Créances L&P 2000 Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 154 Stock marchandises / Charges de marchandises 1435 c Produits du commerce / Créances L&P 3000 Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 3000 Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 31.663.80 Produits du commerce / Créances L&P 300 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes extre créances / Créances L&P 3900 Pertes sur créances / Créances L&P 3900 Pertes sur créances / Créances L&P 3900 Pertes sur créances / Pertes sur créances 76.25 Produits du centre d'Al 1500 Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 Produits du centre d'Al 1500 Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 Tréances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 588 D Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Charges de marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou / Dettes L&P 654.50 D Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500			Dettes L&P	/ Stock marchandises	276.–
Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affairers 2695.– Charges de marchandises / Stock marchandises 25 104.– b Produits du commerce / Créances L&P 2000.– Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 154.– Stock marchandises / Charges de marchandises 1 435.– c Produits du commerce / Créances L&P 3000.– Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 31 663.80 ° d Banque / Créances L&P 600.– Produits du commerce / Créances L&P 31 663.80 ° Produits du commerce / Créances L&P 31 663.80 ° Produits du commerce / Créances L&P 31 663.80 ° Produits du commerce / Créances L&P 40.20 3 a Créances L&P 40.20 40.20 3 a Créances L&P / Autres dettes à c. t. 120.– b Banque / Créances L&P 3900.– Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 ° b Installations / Autres			Dettes L&P	/ Impôt préal. (Ch. mat., mar. et PS)	21.25
Charges de marchandises / Stock marchandises 25 104.— b Produits du commerce / Créances L&P 2000.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 154.— Stock marchandises / Charges de marchandises 1 435.— c Produits du commerce / Créances L&P 3000.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 3000.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 31 1663.80 © Produits du commerce / Créances L&P 600.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 46.20 3 a Créances L&P 46.20 Banque / Créances L&P 46.20 4 a Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 3900.— Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 © b Installations / Autres dettes à c. t. 62000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 62000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 62000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 62000.— Créances L&P / Acomptes de clients 5000.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385.— Banque / Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.— Acomptes de clients / Produits du commerce 10000.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.— Acomptes de marchandises ou / Charges de marchandises ou / Dettes L&P 8500.— Charges de marchandises ou / Dettes L&P 8500.— Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500.—	2	а	Créances L&P	/ Produits du commerce	35 000
b Produits du commerce / Créances L&P 2000.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 154.— Stock marchandises / Charges de marchandises 1435.— c Produits du commerce / Créances L&P 3000.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 231.— d Banque / Créances L&P 31663.80 © Produits du commerce / Créances L&P 31663.80 © Produits du commerce / Créances L&P 31663.80 © Produits du commerce / Créances L&P 46.20 3 a Créances L&P 46.20 4 a Caisse / Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 ® 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62 000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 62 000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774.— c Installations / Actres dettes à c. t. 4774.— c Installations / Actres dettes à c. t. 4774.— Créances L&P / Acomptes de clients 5000.— Créances L&P / Acomptes de clients 5000.— Créances L&P / Produits du commerce 10000.— Créances L&P / Produits du commerce 5000.— Créances L&P / Produits du commerce 5000.— Charges de marchandises ou / Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500.—			Créances L&P	/ Impôt sur le chiffre d'affaires	2695
Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 154.— Stock marchandises / Charges de marchandises 1435.— c Produits du commerce / Créances L&P 3000.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 231.— d Banque / Créances L&P 31663.80 Produits du commerce / Créances L&P 31663.80 Produits du commerce / Créances L&P 600.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 600.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 46.20 3 a Créances L&P / Autres dettes à c. t. 120.— Autres dettes à c. t. / Banque 120.— b Banque / Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 b Installations / Autres dettes à c. t. 62000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 62000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774.— c Installations / Acomptes de clients 5000.— Créances L&P / Acomptes de clients 5000.— Créances L&P / Produits du commerce 10000.— Créances L&P / Produits du commerce 5000.— Créances L&P / Produits du commerce 5000.— Charges de marchandises / Stock marchandises 9500.— Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500.— Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500.—			Charges de marchandises	/ Stock marchandises	25 104
Stock marchandises / Charges de marchandises 1435.— c Produits du commerce / Créances L&P 3000.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 231.— d Banque / Créances L&P 31 663.80 ® Produits du commerce / Créances L&P 600.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 600.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 46.20 3 a Créances L&P / Autres dettes à c. t. 120.— Autres dettes à c. t. / Banque 120.— b Banque / Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances RP 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances RP 990.25 4 a Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500.— Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774.— c Installations / Stock marchandises 1200.— Créances L&P / Acomptes de clients 5000.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385.— Banque / Créances L&P / S385.— b Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.— Acomptes de clients / Produits du commerce 10000.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.— Acomptes de clients / Produits du commerce 5000.— Charges de marchandises ou Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500.—		b	Produits du commerce	/ Créances L&P	2000
c Produits du commerce / Créances L&P 3000.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 231.— d Banque / Créances L&P 31.663.80 ® Produits du commerce / Créances L&P 600.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 600.— Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 46.20 3 a Créances L&P / Autres dettes à c. t. 120.— Autres dettes à c. t. / Banque 120.— b Banque / Créances L&P 3900.— Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 ® 4 a Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500.— Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62.000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774.— c Installations / Stock marchandises 1200.— 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385.— Banque / Créances L&P 5385.— b Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.— Acomptes de clients / Produits du commerce 10000.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.— Acomptes de clients / Produits du commerce 5000.— Charges de marchandises ou / Dettes L&P 8500.— Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500.—			Impôt sur le chiffre d'affaires	/ Créances L&P	154.–
Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 31.663.80 © Produits du commerce / Créances L&P 600 Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 600 Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 46.20 3 a Créances L&P / Autres dettes à c. t. 120 Autres dettes à c. t. / Banque 120 b Banque / Créances L&P 3900 Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 ® 4 a Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500 Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62000 Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 5385 b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Produits du commerce 5000 Créances L&P / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises 0u / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises ou / Dettes L&P 8500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de fret entrant impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500			Stock marchandises	/ Charges de marchandises	1 435.–
d Banque / Créances L&P 31663.80 [®] Produits du commerce / Créances L&P 600.− Impôt sur le chiffre d'affaires / Créances L&P 46.20 3 a Créances L&P / Autres dettes à c. t. 120.− Autres dettes à c. t. / Banque 120.− b Banque / Créances L&P 3900.− Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 [®] 4 a Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500.− Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62000.− Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774.− c Installations / Stock marchandises 1200.− 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000.− Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385.− Banque / Créances L&P / Produits du commerce 10000.− Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.− Acomptes de clients / Produits du commerce 5000.− Charges de marchandises 0 / Stock marchandises 9500.− 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500.− Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500.−		С	Produits du commerce	/ Créances L&P	3000
Produits du commerce			Impôt sur le chiffre d'affaires	/ Créances L&P	231.–
Impôt sur le chiffre d'affaires		d	Banque	/ Créances L&P	31 663.80 ^②
3 a Créances L&P / Autres dettes à c. t. 120 Autres dettes à c. t. / Banque 120 b Banque / Créances L&P 3900 Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 ® 4 a Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500 Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62000 Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 5385 Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000			Produits du commerce	/ Créances L&P	600.–
Autres dettes à c. t. / Banque 120 b Banque / Créances L&P 3900 Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 4 a Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500 Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62 000 Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P / Stock marchandises 1200 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500			Impôt sur le chiffre d'affaires	/ Créances L&P	46.20
b Banque / Créances L&P 3900 Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 4 Partes sur créances / Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500 Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62 000 Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 5 Particular d'affaires / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P / Stock marchandises 1000 Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 Charges de marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500	3	а	Créances L&P	/ Autres dettes à c. t.	120.–
Pertes sur créances / Créances L&P 990.25 Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 4 a Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500.— Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62 000.— Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774.— c Installations / Stock marchandises 1200.— Créances L&P / Acomptes de clients 5000.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385.— Banque / Créances L&P 5385.— b Créances L&P / Produits du commerce 10000.— Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.— Acomptes de clients / Produits du commerce 5000.— Charges de marchandises / Stock marchandises 9500.— Charges de marchandises ou / Dettes L&P 8500.— Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500.—			Autres dettes à c. t.	/ Banque	120.–
Impôt sur le chiffre d'affaires / Pertes sur créances 76.25 4 a Caisse / Gain sur la vente d'Al 1500 Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62000 Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 5385 b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500		b	Banque	/ Créances L&P	3900
4 a Caisse/ Gain sur la vente d'Al1500Caisse/ Impôt sur le chiffre d'affaires115.50b Installations/ Autres dettes à c. t.62 000Impôt préalable (Investis. et autres ch.)/ Autres dettes à c. t.4774c Installations/ Stock marchandises1 2005 a Créances L&P/ Acomptes de clients5000Créances L&P/ Impôt sur le chiffre d'affaires385Banque/ Créances L&P5 385b Créances L&P/ Produits du commerce10000Créances L&P/ Impôt sur le chiffre d'affaires770Acomptes de clients/ Produits du commerce5000Charges de marchandises/ Stock marchandises9 5006 a Stock marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS)/ Dettes L&P654.50b Charges de fret sortant/ Dettes L&P5500			Pertes sur créances	/ Créances L&P	990.25
Caisse / Impôt sur le chiffre d'affaires 115.50 b Installations / Autres dettes à c. t. 62000 Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 5385 b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500			Impôt sur le chiffre d'affaires	/ Pertes sur créances	76.25 ^③
b Installations / Autres dettes à c. t. 62000 Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 5385 b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500	4	а	Caisse	/ Gain sur la vente d'Al	1 500.–
Impôt préalable (Investis. et autres ch.) / Autres dettes à c. t. 4774 c Installations / Stock marchandises 1200 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 5385 b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500			Caisse	/ Impôt sur le chiffre d'affaires	115.50
c Installations / Stock marchandises 1200.– 5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000.– Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385.– Banque / Créances L&P 5385.– b Créances L&P / Produits du commerce 10000.– Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770.– Acomptes de clients / Produits du commerce 5000.– Charges de marchandises / Stock marchandises 9500.– 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500.– Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500.–		b	Installations	/ Autres dettes à c. t.	62000
5 a Créances L&P / Acomptes de clients 5000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 5385 b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500			Impôt préalable (Investis. et autres ch.)	/ Autres dettes à c. t.	4774
Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 385 Banque / Créances L&P 5385 b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500		С	Installations	/ Stock marchandises	1 200.–
Banque / Créances L&P 5385 b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500	5	а	Créances L&P	/ Acomptes de clients	5000
b Créances L&P / Produits du commerce 10000 Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500			Créances L&P	/ Impôt sur le chiffre d'affaires	385.–
Créances L&P / Impôt sur le chiffre d'affaires 770 Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 5500			Banque	/ Créances L&P	5385
Acomptes de clients / Produits du commerce 5000 Charges de marchandises / Stock marchandises 9500 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500		b	Créances L&P	/ Produits du commerce	10000
Charges de marchandises / Stock marchandises 9500.— 6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500.— Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500.—			Créances L&P	/ Impôt sur le chiffre d'affaires	770.–
6 a Stock marchandises ou / Dettes L&P 8500 Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500			Acomptes de clients	/ Produits du commerce	5000
Charges de marchandises ou Charges de fret entrant Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 654.50 b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500	******		Charges de marchandises	/ Stock marchandises	9500
b Charges de fret sortant / Dettes L&P 5500	6	а	Charges de marchandises ou	/ Dettes L&P	8500.–
			Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS)	/ Dettes L&P	654.50
Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS) / Dettes L&P 423.50		b	Charges de fret sortant	/ Dettes L&P	5 500.–
			Impôt préalable (Ch. mat., mar. et PS)	/ Dettes L&P	423.50

C

6

1			CHF
1	Créances L&P DKK	/ Bilan d'ouverture	5620
2	Banque	/ Vente marchandises	550
3	Aucune écriture		
4	Aucune écriture		
5 8	a Aucune écriture		
k	o Banque	/ Vente marchandises	847.21
6	Aucune écriture		
7	Créances L&P DKK	/ Vente marchandises	40
	Bilan de clôture	/ Créances L&P DKK	600.–
8	Créances L&P DKK	/ Bilan d'ouverture	600.–

2	Cr 	éances L CH	&P DKK (ei I F)	n
1 7	Si	560 40		
			600	Sf
		600	600	
8	Si	600		

24.3 Compte en monnaie étrangère à quatre colonnes, enregistrement ordinaire et comptabilité des postes ouverts (dettes envers les fournisseurs)

Α	1			CHF
	1	Bilan d'ouverture	/ Dettes L&P EUR	3240
	2	Dettes L&P EUR	/ Banque	3330
	3	Achat de matières premières	/ Dettes L&P EUR	8800
	4	Dettes L&P EUR	/ Achat de matières premières	1320
	5	Dettes L&P EUR	/ Achat de matières premières	149.60
		Dettes L&P EUR	/ Banque	7 463.68
	6	Achat de matières premières	/ Dettes L&P EUR	4400
	7	Achat de matières premières ^①	/ Dettes L&P EUR	343.28
		Dettes L&P EUR	/ Bilan de clôture	4520
	8	Bilan d'ouverture	/ Dettes L&P EUR	4520

① Ou Différences du cours des devises (sur Achat de matières premières).

1	CRA	/ Charges d'adm. et de distribution	12000
2	Charges d'immeuble	/ CRP	20 000.–
3	Frais de location	/ Immeubles	18000.–
4	Amortissements	/ Machines, meubles, véhicules	100000
	Charges d'immeuble	/ Immeubles	10000
5	Produits de la vente	/ Créances L&P USD	150 ^①
	Dettes L&P EUR	/ Achat de matières	600 ^②
6	Achat de matières	/ Stock de matières	8000.–
	Stock de produits finis et semi-finis	/ Variation des stocks de produits semi-finis et finis	40 000.–
7	Amortissements	/ Machines, mobilier, véhicules	24 450 ^③
8	Bénéfice de l'exercice	/ Compte privé Fuchs	20000
	Bénéfice de l'exercice	/ Compte privé Herger	20000

(1)	Valeur au bilan en CHF	8975.– 8825.–
	Perte sur le cours	150.–
2	Solde Dettes L&P EUR en CHF Valeur au bilan en CHF	2740 2140
	Gain sur le cours	600.–
3	Total des produits Total des charges	2 123 850 2 059 400
	Bénéfice de l'exercice dégagé Bénéfice de l'exercice maximal à distribuer	64 450 40 000
	Amortissements supplémentaires	24 450

25.1 Décompte salaire

A		B. Brion		L. Lafite		M. Margaux		Sommes	
	%	Déduc.		Déduc.		Déduc.		Déduc.	
Salaire brut AVS/AI/APG AC AC de solidar. CP ANP	- 5,125 1,100 0,500 8,000 1,000	0 315.50 ³	6000 749	410 88 0 475.50 ⁴ 80	8000	717.50 135.85 ^① 8.25 ^② 955.50 ^⑤ 123.50 ^⑥	14000	1 435 289.85 8.25 1 746.50 263.50	3743.10
Salaire net Alloc. enfants			5251 0		6946.50 250		12059.40 500		24256.90 750
Paiement			5251		7 196.50		12559.40		25 006.90

В	%	Cotisations de l'employeur	Calculs
AVS/AI/APG	5,125	4305	5,125% de (3 · 6000 + 3 · 8000 + 3 · 14000)
ALFA	1,200	1 008.–	1,200 % de (3 · 6 000 + 3 · 8 000 + 3 · 14 000)
FG	3,000	258.30	3,000 % de (2 · 4305)
AC	1,100	869.55	1,100% de (3 · 6000 + 3 · 8000 + 3 · 12350)
AC de solidar.	0,500	24.75	0,500 % de (14000 12350) · 3
CP	10,000	6549.40	10,000 % de (3 · 3943.75 + 3 · 5943.75 + 3 · 11943.75)
AP	1,500	1 185.75	1,500 % de (3 · 6000 + 3 · 8000 + 3 · 12350)
Total	_	14200.75	

2

3

Л

_

① 1,1 % de 12350.-

② 0,5 % de 1650.- (14000.--12350.-)

^{3 8,0%} de 3943.75 (6000.-- 2056.25)

④ 8,0 % de 5943.75 (8000.-- 2056.25)

⑤ 8,0 % de 11 943.75 (14 000.-- 2056.25)

^{6 1,0%} de 12350.-

I	С	Empl	ové
ı	\sim		\sim

Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	1 435
Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	289.85
Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	8.25
Charges salariales	/ Dette envers la CP	1746.50
Charges salariales	/ Créance envers l'AA	263.50
Charges salariales	/ Liquidités	24256.90
Dette envers la caisse de compensation	/ Liquidités	750.–

Employeur

Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	4305
Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	1008
Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	258.30
Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	869.55
Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	24.75
Charges sociales	/ Dette envers la CP	6549.40
Charges sociales	/ Créance envers l'AA	1 185.75

D

1	Salaires bruts	84000
	+ Charges sociales (cotisations de l'employeur)	14200.75
	Charges de personnel	98200.75
2	Traitements bruts	84000
	- Traitements nets	72770.70
	Cotisations des employés	11 229.30
	ou	
	3 · Déductions salariales = 3 · 3743.10 =	11 229.30

E Employé

/ Compte de passage Personnel	28000
/ Dette envers la caisse de compens.	1 435
/ Dette envers la caisse de compens.	289.85
/ Dette envers la caisse de compens.	8.25
/ Dette envers la CP	1746.50
/ Créance envers l'AA	263.50
/ Compte de passage Personnel	750.–
/ Liquidités	25 006.90
	/ Dette envers la caisse de compens. / Dette envers la caisse de compens. / Dette envers la caisse de compens. / Dette envers la CP / Créance envers l'AA / Compte de passage Personnel

Employeur

Mêmes écritures que pour C (variante I)

25.2 Transactions de la comptabilité des salaires

1	Créance envers l'AA	/ Banque	190000
2	Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	61 500.–
	Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	13200
	Charges salariales	/ Dette envers la CP	60 000.–
	Charges salariales	/ Créance envers l'AA	12000
	Charges salariales	/ Banque	1 053 300
	Dette envers la caisse de compens.	/ Banque	6800
	Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	61 800.–
	Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	14400
	Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	1845 ^①
	Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	13200
	Charges sociales	/ Dette envers la CP	72000
	Charges sociales	/ Créance envers l'AA	3000
3	Dette envers la caisse de compens.	/ Postfinance	396000
4	Dette envers la CP	/ Banque	9400
5	Banque	/ Dette envers la CP	13000
6	Postfinance	/ Créance envers l'AA	2300
7	Banque	/ Charges salariales ou Prestations des assurances sociales	2999.–

B	1	Dette envers la caisse de compensation	/ Banque	Versement d'acompte	160 000.–
	2	Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compensation	Cotisations des employés	72000.–
		Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compensation	Cotisations de l'employeur	88818.–
	3	Dette envers la caisse de compensation	/ Banque	Versement d'acompte	320 000.–
	4	Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compensation	Cotisations des employés	155 625 ^②
		Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compensation	Cotisations de l'employeur	190 163 ^③
	5	Dette envers la caisse de compensation	/ Banque	Paiement complémentaire	14444.–

① FG: 1,5% de $(2 \cdot 61500.-) = 1845.-$ ② Employé: 6,225% de 2,5 mio = 155625.-③ Employeur: 156250.-+34538.-=190163.-

1	Banque	/ Propres actions	Virement du prix d'achat	15000
2	Charges salariales	/ Propres actions	Salaire brut soumis à l'AVS	5000
3	Banque	/ Dette envers la caisse de compensation	Cotisation AVS /AC employé	311.25 ^①
4	Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compensation	Cotisations AVS/AC employeur	311.25 ^①
5	Propres actions	/ Produits financiers	Gain sur le cours	500
1	Banque	/ Propres actions	Virement du prix d'achat	15000
2	Charges salariales	/ Propres actions	Salaire net	5000
3	Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compensation	Cotisation AVS /AC employé	331.90 ②
4	Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compensation	Cotisations AVS/AC employeur	331.90 ^②
5	Propres actions	/ Produits financiers	Gain sur le cours	500
	3 4 5 1 2 3	 Charges salariales Banque Charges sociales Propres actions Banque Charges salariales Charges salariales Charges sociales 	 Charges salariales / Propres actions Banque / Dette envers la caisse de compensation Charges sociales / Dette envers la caisse de compensation Propres actions / Produits financiers Banque / Propres actions Charges salariales / Propres actions Charges salariales / Dette envers la caisse de compensation Charges sociales / Dette envers la caisse de compensation 	2Charges salariales/ Propres actionsSalaire brut soumis à l'AVS3Banque/ Dette envers la caisse de compensationCotisation AVS /AC employé4Charges sociales/ Dette envers la caisse de compensationCotisations AVS/AC employeur5Propres actions/ Produits financiersGain sur le cours1Banque/ Propres actionsVirement du prix d'achat2Charges salariales/ Propres actionsSalaire net3Charges salariales/ Dette envers la caisse de compensationCotisation AVS /AC employé4Charges sociales/ Dette envers la caisse de compensationCotisations AVS/AC employeur

1	Salaire net	5000.− →	100%
	Cotisation AVS/AC	311.25	6,225 %
2	Salaire net Cotisation AVS/AC	5000 → 331.90 <	,,.
	Collsation Avs/AC	331.90	0,220 /0

25.3 Décompte salaire du 1er trimestre et cas particuliers

Α	1	Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	5125	AVS
		Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	1 100.–	AC
		Charges salariales	/ Dette envers la CP	4710	CP ^①
		Charges salariales	/ Banque	89065	
		Dette envers la caisse de compensation	/ Banque	1 600.–	Alloc. enfants
	2	Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	15170	AVS
		Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	3256	AC
		Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	455.10	FG ^②
		Charges sociales	/ Dette envers la caisse de compens.	5920	ALFA
		Charges sociales	/ Dette envers la CP	17262.50	CP [®]
		Charges sociales	/ Créance envers l'AA	8880	AP [®]
	3	Dette envers la caisse de compensation	/ Banque	39377.30	
		Dette envers la CP	/ Banque	31 072.50	

1	CP: 8% de (100000 41 125) = <u>4710</u>								
2	FG: Mois	Taux AVS (employé + employeur)	Salaire brut	Montant soumis aux FG	Taux FG	Cotisation			
	Janmars	10,25 %	296 000	30340	1,5 %	455.10			
3	CP:	Taux	Salaire brut	Déduction de coordination	Salaire assuré	Cotisation			
	Jan.+fév. Mars Janmars	10 % 10 %	196 000 100 000	82 250 41 125	113 750 58 875	11 375 5 887.50 17 262.50			
4	AA: Janmars		Salaire brut 296 000			Prime 8880			

N°	l	rges riales	Charges	sociales	Dette enver de comp		Dette en	ers la CP		ance 's l'AA
1	196 000 5 125		_	-	2400	12201 5125	_	9100	36 000	-
	1100 4710 89065					1100		4710		
					1 600					
2			15170 3256 455.10 5920			15170 3256 455.10 5920				
			17262.50					17262.50		0.000
3			8880		39227.10		31 072.50			8880
S		296 000		50943.60	0		0			27 120
	296000	296000	50943.60	50943.60	43227.10	43227.10	31 072.50	31 072.50	36000	36000

C	4	Dette envers la caisse de compensation	/ Charges salariales ou Prestations APG 1000					
		Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	205	AVS			
		Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	44.–	AC			
		Charges salariales	/ Dette envers la CP	155.50	CP			
		Charges salariales	/ Banque	3595.50				
	5	Charges salariales	/ Privé Keller	400				
		Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	184.50 ⁽¹	D AVS			
		Charges salariales	/ Dette envers la caisse de compens.	39.60 ^① AC				
		Charges salariales	/ Dette envers la CP	123.50 ¹ CP				
		Charges salariales	/ Banque	2852.40 ⁽¹	D			

(1)	Salaire brut (Salaire en espèces)	3 200.–
	+ Prestations annexes (Salaire en nature)	400
	 Salaire brut soumis à l'AVS Déduction AVS/Al/APG 5,125 % Déduction AC 1,1 % Déduction CP 8 % (3600 2056.25) 	3600 - 184.50 - 39.60 - 123.50
	Salaire netSalaire en nature	3 252.40 - 400
	= Paiement	2852.40

- ① Salaire net = 56265.- → 93,775% Salaire brut = 60000.- ← 100%
- 2 L'obligation de cotiser l'AVS commence le 1^{er} janvier suivant le 17^e anniversaire. L'obligation de cotiser à la CP commence:
 - le 1er janvier suivant le 17e anniversaire pour les risques décès et invalidité;
 - le 1^{er} janvier suivant le 24^e anniversaire pour le risque vieillesse.
- 3 Les salaires annuels inférieurs à CHF 21150. (= salaire annuel minimal selon la LPP = % de la rente simple maximale de l'AVS de CHF 28 200. –) ne doivent pas obligatoirement être assurés par la caisse de pension.
- La déduction de coordination a déjà été entièrement prise en compte dans le salaire de base.
- ⑤ Ou Produit exceptionnel, ou Produit hors période.
- © Ou Créances sur salariés ou Autres créances à court terme (envers des tiers).
- Sous-compte du compte Charges de personnel (classe 5, plan comptable général PME).
- ® Ou Compte de régularisation passif ou Provisions pour vacances et heures supplémentaires.

44.3 Affectation à la réserve légale générale (CO 671)

/ Tantièmes

/ Caisse de pension

/ Bilan de clôture II

A 1 20 5 0 2 0 6 0 3 10 7 6 4 0

Bénéfice reporté

Bénéfice reporté

Bénéfice reporté

В	1	10	4	interdit (CO 677)
	2	10	5	10% de 50 = 5
	3	10 (CO	671/2	chiffre 3) ^①

C	Réserves facultatives issues du bénéfice		195 → 65%
	Réserves facultatives issues du bénéfice		105 ← 35%
	Réserves facultatives issues du bénéfice	/ Rés. lég. issue du bénéf.	5

D La part des réserves générales qui dépasse les 50 % du capital nominal représente des réserves disponibles libres (CO 671/3). C'est pourquoi l'assemblée générale peut décider de renoncer à une affectation supplémentaire. Conséquence: affectation = 0.

10000

21000

600 831 600

831600

Sf

51.7 Transactions sur titres selon trois différentes méthodes de comptabilisation

A 1 Montant final du décompte bancaire

Date	Ecritures		Ecritures Montant		Portefeuille titres		des titres
15.01.	Portefeuille titres	Banque	4880	4880			
25.03.	Banque IA à récupérer	Résultat des titres Résultat des titres	162.50 87.50				162.50 87.50
30.10.	Portefeuille titres	Banque	10320	10320			
12.11.	Banque	Portefeuille titres	3000		3 000		
15.12.	Résultat des titres	Banque	100			100	
31.12.	Portefeuille titres Bilan de clôture Résultat des titres	Résultat des titres Portefeuille titres Compte de résultat	416.65 12616.65 ^① 566.65	416.65	12616.65	566.65	416.65
	1			15 616.65	15 616.65	666.65	666.65

2 Valeur du cours et frais

Date	Ecritures		Montant	Portefeuille titres		Charges des titres		Produits des titres	
15.01.	Portefeuille titres	Banque	4880	4880					
25.03.	Banque IA à récupérer	Produits des titres Produits des titres	162.50 87.50						162.50 87.50
30.10.	Portefeuille titres Produits des titres	Banque Banque	10 270 50	10270				50	
12.11.	Banque	Portefeuille titres	3000		3 000				
15.12.	Charges des titres	Banque	100			100			l
31.12.	CRA Portefeuille titres Bilan de clôture	Produits des titres Produits des titres Portefeuille titres	116.65 ² 350 ³ 12500 ⁴	350	12500				116.65 350
	Compte de résultat Produits des titres	Charges des titres Compte de résultat	100.– 666.65		12000		100	666.65	
				15500	15150	100	100	716.65	716.65

_
-
IΔ

1	Charges d'immeuble	/ Banque	20000
2	Produits d'immeuble	/ Compte de régularisation passif	2000
3	Charges d'immeuble	/ Compte de régularisation passif	2500
4 a	Compte courant associé Fischer	/ Produits d'immeuble	24000
b	Frais de locaux	/ Produits d'immeuble	55 000
5 a	Frais de locaux	/ Banque	800
b	Charges d'immeuble	/ Banque	50
С	Compte courant associé Fischer	/ Banque	200
6	Charges d'immeuble	/ Compte de régularisation passif	5000
7	Charges de sponsoring	/ Produits d'immeuble	4600
8a	Compte concierge	/ Produits d'immeuble	1 600.–
b	Charges d'immeuble	/ Dettes envers Assurances sociales	56.25
С	Charges d'immeuble	/ Compte concierge	843.75
d	Banque	/ Compte concierge	756.25
9	Mazout en soute	/ Charges d'immeuble	2000
10	Charges d'immeuble	/ Correction de valeur Immeuble	11000